



## ***Conscience morphologique et inférences lexicales en français chez un groupe d'étudiants thaïlandais***

**Romain BENASSAYA<sup>1</sup>**

<sup>1</sup>Université de l'Assomption, Bangkok, Thaïlande

## ***Morphological Awareness and Lexical Inferences in French among a Group of Thai Students***

**Romain Benassaya<sup>1\*</sup>**

<sup>1</sup>Assumption University, Bangkok, Thailand

---

### **Article Info**

#### **Research Article**

Article History :

Received 8 June 2025

Revised 13 October 2025

Accepted 21 October 2025

---

#### **Mots clés :**

Conscience morphologique,  
inférence lexicale,  
transfert interlinguistique

#### **Keywords :**

Morphological awareness,  
lexical inferencing,  
transfer

---

### **Résumé**

Cette étude vise à examiner la conscience morphologique dérivationnelle d'un groupe de 27 étudiants thaïlandais apprenant le français, à évaluer leur capacité à inférer le sens de mots inconnus, et à explorer les stratégies et raisonnements mobilisés dans la formulation de ces inférences. Elle s'appuie sur un test de conscience morphologique et un test d'inférence lexicale. Les données recueillies ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives, complétées par une analyse qualitative des entretiens réalisés après la passation des tests. Les résultats révèlent chez les participants un niveau modéré de conscience morphologique et de capacité d'inférence lexicale. Ils montrent toutefois que les étudiants ayant obtenu les meilleurs scores au test d'inférence ont majoritairement mobilisé des raisonnements morphologiques, en s'appuyant sur l'identification de morphèmes connus et sur des comparaisons avec des processus d'affixation similaires en anglais. Ils suggèrent qu'un enseignement explicite de la morphologie, fondé sur le répertoire linguistique des apprenants, pourrait renforcer leur capacité à inférer le sens des mots inconnus et, plus largement, améliorer leur compréhension écrite dans des contextes d'apprentissage comparables.

\* Corresponding author

E-mail address: [rbenassaya@au.edu](mailto:rbenassaya@au.edu)

## Abstract

This study aims to examine the derivational morphological awareness of a group of 27 Thai students learning French, to assess their ability to infer the meaning of unfamiliar words, and to explore the strategies and reasoning processes involved in formulating lexical inferences. The research is based on a morphological awareness test and a lexical inference test. The data collected were analyzed by using descriptive statistics, complemented by a qualitative analysis of interviews conducted after the tests. The results reveal a moderate level of morphological awareness and lexical inference ability among the participants. However, they also show that students who achieved the highest scores on the inference test largely relied on morphological reasoning, relying on the identification of known morphemes and comparisons with similar affixation processes in English. These findings suggest that explicit instruction in morphology, based on students' linguistic repertoire, could help strengthen learners' lexical inference skills and, more broadly, improve their reading comprehension in comparable learning contexts.

### 1. Introduction

La conscience morphologique désigne la capacité à reconnaître et à manipuler la structure des mots, en identifiant leurs composants, les morphèmes, eux-mêmes définis comme les plus petites unités porteuses d'informations sémantiques et grammaticales (voir notamment Carlisle, 1995, p. 194 ; Kuo & Anderson, 2006, p. 161). Elle se manifeste par exemple dans la capacité à reconnaître que le mot réécrire est composé du préfixe *ré-*, qui indique une répétition, attaché au verbe *écrire*, et que ce préfixe peut être appliqué de manière productive à d'autres mots, par exemple réexpliquer, réexaminer ou réorganiser.

Cette capacité joue un rôle dans le développement des compétences en compréhension et en production écrites en langue maternelle, tant chez les enfants (Levesque, Kieffer, & Deacon, 2019) que chez les adultes (Kotzer et al., 2021). Elle a également été associée à l'acquisition des compétences écrites en langue étrangère

(Lam, Chen, & Deacon, 2019) et à plusieurs composantes essentielles à la compréhension écrite, dont l'inférence lexicale, c'est-à-dire le processus par lequel un lecteur déduit le sens d'un mot inconnu à partir d'indices comme les affixes, le contexte ou la structure du mot.

De multiples facteurs influencent la conscience morphologique en langue étrangère, parmi lesquels figurent le niveau de compétence dans la langue cible, la distance typologique entre cette langue et la langue maternelle des apprenants, la proximité ou la dissemblance orthographique, ainsi que les connaissances acquises dans d'autres langues préalablement apprises (Berthelé, Lenz & Peyer, 2022 ; Otwinowska, 2024).

La présente étude s'inscrit dans la continuité d'une recherche antérieure (Benassaya, 2025) visant à examiner l'effet des compétences en anglais d'apprenants thaïlandais sur leur conscience morphologique et leur compréhension écrite en français. Elle prend appui sur une observation du chercheur : certains étudiants thaïlandais rencontrent, lors d'activités de compréhension écrite, des difficultés à inférer le sens de mots nouveaux en français et à en identifier les morphèmes constitutifs. Ces difficultés suggèrent une conscience morphologique limitée dans cette langue.

De fait, la distance typologique entre le thaï et le français est particulièrement marquée, ce qui peut rendre plus difficile l'acquisition des mécanismes morphologiques du français et freiner le développement d'une conscience morphologique dans cette langue.

Si plusieurs études ont porté sur la conscience morphologique des apprenants thaïlandais en anglais (e.g. Moendee, Sukamolson, & Yordchim, 2024 ; Sumalee & Sukying, 2024), les recherches concernant leur conscience morphologique dans d'autres langues, et notamment le français, restent rares et présentent des résultats encore peu convergents. L'objectif de la présente étude est de contribuer à combler cette lacune dans les travaux existants.

Cette recherche s'inscrit dans une démarche de recherche-action, dans la mesure où elle se focalise sur un contexte d'enseignement spécifique et vise avant tout à mieux comprendre une difficulté rencontrée par le chercheur dans sa propre pratique pédagogique, en vue de proposer d'éventuelles solutions. Les résultats obtenus sont

donc principalement valables pour ce contexte particulier. Toutefois, l'étude entend aussi contribuer à une compréhension approfondie des difficultés et des raisonnements propres aux apprenants thaïlandais de français de manière plus générale.

Il s'est agi dans un premier temps d'examiner la conscience morphologique d'un groupe d'apprenants de français (L3) de niveau pré-intermédiaire (équivalent à 120 heures d'enseignement en classe) ayant le thaï pour langue maternelle (L1), et l'anglais comme seconde langue (L2) (les termes L1, L2 et L3 sont définis ici par l'ordre chronologique dans lequel les langues ont été acquises). Il s'est agi dans un second temps d'explorer l'usage que les apprenants font de leur conscience morphologique pour inférer le sens de mots inconnus.

Les questionnements de recherche suivants ont été formulés :

1. Quels sont le niveau et les caractéristiques de la conscience morphologique en français du groupe d'étudiants participant à l'étude ?
2. Quel usage ces étudiants font-ils de leur conscience morphologique en situation de compréhension écrite, quand ils sont confrontés à des mots complexes (c'est-à-dire contenant plus d'un morphème) inconnus ?

Afin de répondre à ces questions, les objectifs de recherche suivants ont été formulés :

1. Établir un profil de la conscience morphologique dérivationnelle en français des participants à l'étude.
2. Évaluer leur capacité à inférer le sens de mots complexes inconnus en français.
3. Explorer les stratégies et raisonnements mis en œuvre par les participants pour inférer le sens de ces mots.

L'article présente d'abord les notions et instruments relatifs à la conscience morphologique, ainsi que ses liens avec l'inférence lexicale et les facteurs qui l'influencent en L2/L3, avant d'exposer la méthodologie, les résultats et leur discussion.

## 2. Revue de la Littérature

### 2.1 La conscience morphologique

Kuo et Anderson (2006, p. 161) ont défini la conscience morphologique comme « la capacité à réfléchir et à manipuler les morphèmes, ainsi qu'à appliquer les règles de formation des mots » [traduction de l'auteur]. Dans cette définition, les morphèmes désignent les unités (par exemple, les radicaux et les affixes) qui composent les mots et véhiculent des informations sémantiques et grammaticales.

La morphologie englobe deux dimensions : dérivationnelle et flexionnelle (Haspelmath, 2024). La dimension dérivationnelle concerne la formation de nouveaux mots par l'ajout d'affixes à un radical, ce qui entraîne un changement de sens ou de catégorie grammaticale. Par exemple, le substantif *inacceptable* dérive du radical *accept-* par l'ajout du préfixe *in-* et du suffixe *-able*. La dimension flexionnelle concerne la modification des mots pour marquer des caractéristiques grammaticales telles que le nombre, le temps, la personne, le mode et le genre, sans altérer leur sens fondamental ni leur catégorie grammaticale (Menut, Brysbaert & Casalis, 2023). Par exemple, l'adjectif *beau* devient *beaux* au pluriel.

La conscience morphologique, dans sa composante dérivationnelle, peut être définie comme la capacité à décomposer les mots dérivés en racines et affixes, et à dériver de nouveaux mots en modifiant leur sens et/ou leur catégorie grammaticale (Carlisle, 2000). Par exemple, le suffixe *-able*, qui indique la faisabilité d'une action, peut être utilisé pour dériver des adjectifs à partir de verbes (e.g., *portable*, *lavable*, *discutable*). La maîtrise de ce processus permet d'inférer le sens de mots inconnus plus facilement, et également de produire des mots nouveaux. Ainsi, le mot *Instagrammeur* pourra être immédiatement reconnu comme désignant un utilisateur du média social Instagram par un locuteur n'ayant jamais rencontré ce mot avant.

### 2.2 Comment mesurer la conscience morphologique dérivationnelle ?

De nombreux tests et instruments ont été élaborés pour évaluer la conscience morphologique, et particulièrement, sa composante dérivationnelle. La conscience morphologique dérivationnelle comprend elle-même plusieurs

dimensions, qui peuvent être mesurées par différents types de tâche (Chapleau et al., 2016 ; Menut, Brysbaert & Casalis, 2023). Les deux types de tâche généralement utilisés sont les tâches de décomposition et de dérivation. Les tâches de dérivation impliquent la reconnaissance de la structure morphologique interne des mots complexes et leur décomposition en leurs constituants (Lyster, Quiroga, & Ballinger, 2013). Elle évalue notamment la reconnaissance des informations sémantiques véhiculées par les affixes, et se manifeste par exemple dans la compréhension que le mot *nageur* est composé du radical *nag-* (du verbe *nager*) et du suffixe *-eur*, qui indique l'agent de l'action.

Les tâches de dérivation consistent en des tâches productives (Carlisle, 2000 ; Lam & Chen, 2018) dans lesquelles les participants doivent compléter une phrase avec un mot en se basant sur une racine (par exemple : dans la phrase « Il est très créatif, sa ..... impressionne ses collègues », la dérivation attendue est *créativité*). Ce type de tâche permet notamment d'évaluer la capacité à identifier la catégorie grammaticale d'un mot complexe en fonction de son suffixe. Par exemple, un locuteur familier avec l'adjectif *rare* peut reconnaître *rarement* comme un adverbe, *rareté* et *raréfaction* comme des noms, et *raréfier* comme un verbe.

### 2.3 Relation entre conscience morphologique et inférence lexicale

La conscience morphologique contribue à la compréhension écrite en L1 comme en L2, ainsi qu'à des sous-compétences liées à la lecture comme l'inférence lexicale (Levesque, Kieffer, & Deacon, 2019 ; Lee, Wolters, & Kim, 2023 ; Liu, Groen, & Cain, 2024). Marcos Miguel (2020) a spécifiquement mis en évidence que la conscience morphologique dérivationnelle aide les apprenants de L2 à déduire le sens de mots inconnus. Yang, Fan et Yin (2023), dans une analyse bibliométrique, ont démontré que la conscience morphologique est décrite dans la littérature récente comme un facteur déterminant influençant l'efficacité des inférences lexicales en langue seconde.

L'inférence lexicale est généralement évaluée à l'aide de tests portant sur la compréhension écrite, le décodage ou la traduction de mots, présentés avec ou sans contexte. Ces tests utilisent des mots supposés inconnus des participants, mais

comportant des indices morphologiques reconnaissables ou transférables à partir d'autres langues maîtrisées par ces derniers (Ke, He, & Zhao, 2024).

#### **2.4 Les facteurs qui influencent la conscience morphologique en L2/L3**

Les transferts interlinguistiques ont été identifiés comme une stratégie clé dans les processus d'inférence lexicale en langue étrangère (Ke, He, & Zhao, 2024). Wu et Juffs (2022) ont montré que, chez les adultes, un transfert de la conscience morphologique de la L1 vers la L2 peut s'opérer, notamment lorsque les langues en contact présentent une certaine proximité typologique. Dans le même sens, Otwinowska (2024) ainsi que Berthelé, Lenz et Peyer (2022) ont souligné que la proximité typologique, la similarité orthographique et l'ordre d'apprentissage des langues constituent des facteurs facilitant le transfert morphologique et l'acquisition lexicale en langue étrangère.

La distance typologique entre deux langues dépend notamment du degré auquel chacune recourt à la morphologie pour exprimer des informations sémantiques et grammaticales (Hippisley & Stump, 2016). Dans le cadre de cette étude, la distance typologique entre la L1 des participants, le thaï, et leur langue cible, le français, est particulièrement marquée. Le thaï est en effet une langue analytique à structure isolante qui n'utilise pas de morphologie flexionnelle. Le français, en revanche, est une langue synthétique à structure fusionnelle qui recourt à une morphologie flexionnelle riche pour encoder un grand nombre d'informations grammaticales, de telle sorte qu'un seul affixe peut cumuler plusieurs fonctions (par exemple, le suffixe *-ait* dans *marchait* indique à la fois l'imparfait et la troisième personne du singulier). À ces différences s'ajoutent l'usage de deux systèmes d'écriture différents, l'alphasyllabaire thaï, et l'alphabet latin pour le français. Ces différences sont susceptibles de rendre l'apprentissage de la morphologie française (et de celle des langues romanes d'une manière générale) particulièrement exigeant pour des locuteurs natifs du thaï, et peuvent expliquer leurs difficultés, notamment en compréhension écrite.

## 2.5 L'anglais comme source de transferts morphologiques

Comme mentionné précédemment, l'anglais est la seconde langue des participants à l'étude, et donc, leur langue la plus récemment apprise, avant le français. Du point de vue typologique, l'anglais est classé comme une langue modérément analytique présentant un nombre limité de caractéristiques fusionnelles. Il s'appuie moins sur la morphologie flexionnelle que le français mais les deux langues partagent cependant une part significative de leur lexique et présentent des similitudes dans leurs processus d'affixation et leur morphologie dérivationnelle, en raison de racines latines et grecques communes et d'échanges continus au fil des siècles (Hejná & Walkden, 2022, pp. 205-206).

Les correspondances dans les processus d'affixation entre l'anglais et le français permettent différents types de transferts morphologiques. Un premier niveau implique l'identification de préfixes porteurs d'informations sémantiques (par exemple, *ex-*, *in*, *pre-/pré*, *super-*), souvent similaires dans les deux langues (Hejná & Walkden, 2022). Un autre niveau est morphosyntaxique et concerne les similitudes et les correspondances dans les processus d'affixation qui déterminent la catégorie grammaticale d'un mot (comme la nominalisation ou la conversion en adjectif ou en adverbe). Par exemple, lors de la nominalisation, les deux langues ont parfois recours aux suffixes *-tion* ou *-ation* pour former des noms à partir de verbes de base, comme on le voit dans le mot *organisation*, identique dans sa forme écrite en français et en anglais.

Lam, Chen et Deacon (2019) ont montré que les similitudes et les correspondances morphologiques entre l'anglais et le français peuvent faciliter l'apprentissage de l'une ou l'autre langue, et plus spécifiquement que la connaissance des correspondances interlinguistiques des suffixes entre l'anglais et le français contribue à la compréhension écrite en français.

En raison de sa plus grande proximité typologique avec le français, de l'usage commun de l'alphabet latin, ainsi que du fait qu'elle constitue une langue acquise plus récemment que le thaï par les participants, l'anglais apparaît comme une source de transfert vers le français plus probable que leur L1. On peut ainsi formuler l'hypothèse que, pour déchiffrer des mots inconnus en français, les participants mobilisent

prioritairement leur conscience morphologique en anglais. Cette hypothèse est étayée par Wu et Juffs (2022), qui ont montré que, chez les adultes, des transferts de conscience morphologique peuvent s'opérer de la L1 vers la L2, notamment lorsque les langues partagent une proximité typologique et des systèmes morphologiques comparables.

### **3. Méthodologie**

#### **3.1 Démarche**

Cette étude s'inscrit dans une démarche d'action recherche, dans la mesure où elle explore une problématique ancrée dans un contexte d'enseignement spécifique et vise avant tout à produire des résultats directement pertinents pour ce contexte particulier. Elle évalue dans un premier temps la conscience morphologique dérivationnelle des participants, ainsi que leur capacité à inférer le sens de mots français complexes et inconnus. Elle explore ensuite les stratégies et raisonnements mobilisés par les participants lors du travail d'inférences lexicales, analysé au moyen d'un traitement qualitatif des données issues d'entretiens post-test.

#### **3.2 Participants**

Les données ont été recueillies au cours de l'année académique 2024, dans une université internationale située à Bangkok, en Thaïlande, où l'anglais est la langue d'enseignement. L'échantillon était composé de 27 étudiants thaïlandais en deuxième année, apprenant le français comme L3, l'anglais étant leur L2.

Au moment de l'étude, tous les participants avaient atteint un niveau estimé au moins équivalent à A1 en français. Ils avaient entamé leur apprentissage deux semestres auparavant, suivi environ 120 heures de cours, et réussi les examens correspondant au niveau A1. Tous appartenaient à différentes sections d'un cours de niveau A2.

En début d'étude, les participants ont fourni des informations sur leur profil linguistique. Ils ont indiqué avoir étudié l'anglais pendant une moyenne de 6,57 ans ( $\text{écart-type} = 0,54$ ). Ils ont également auto-évalué leur niveau en anglais et en français

à l'aide d'une échelle de Likert à 5 points (1 = débutant ; 5 = avancé). Les auto-évaluations en anglais allaient de 3 à 5, avec une moyenne de 3,43 (écart-type = 0,54), tandis que celles en français variaient de 1 à 2 avec une moyenne de 1,18 (écart-type = 0,39). Les étudiants ayant un niveau plus avancé en français ou des connaissances avancées dans d'autres langues proches du français (par exemple, l'espagnol), ont été exclus de l'échantillon.

Avant leur participation, les étudiants ont été informés des objectifs de la recherche. Il leur a été garanti que leurs données resteraient anonymes, ne seraient utilisées que dans le cadre de la présente étude, et qu'ils pouvaient s'en retirer à tout moment. Les autorisations nécessaires ont été obtenues auprès du chef de département.

### 3.3 Instruments de recherche

Deux instruments de recueil de données ont été conçus pour cette étude : un test de conscience morphologique et un test d'inférence lexicale.

#### 3.3.1 Test de conscience morphologique en français

Le premier test a été élaboré afin d'évaluer la conscience morphologique dérivationnelle en français des participants. Sa conception s'est basée sur plusieurs instruments validés dans des études antérieures (Lyster, Quiroga, & Ballinger, 2013 ; Chapleau et al., 2016 ; Menut, Brysbaert, & Casalis, 2023). Il comprend deux tâches distinctes : une tâche de décomposition et une tâche de dérivation (voir section 2 pour plus de détails sur chacune de ces tâches), chacune notée sur 32 points, pour un total de 64 points.

La première phase d'élaboration du test a consisté à sélectionner des mots adaptés au niveau des participants, à l'aide de la base de données FLELex (Pintard & François, 2020) pour garantir que la racine des mots choisis appartiennent soit au niveau A1, ou bien à un niveau supérieur, mais que dans ce dernier cas, elle possède une ressemblance avec un mot anglais de même sens, par exemple *organisation*, ou des affixes en communs avec l'anglais, comme *in-*, *pre/pré-*, ou *re/ré-*.

Trente-six mots complexes, chacun contenant au moins deux morphèmes dérivationnels ont ainsi été sélectionnés pour être intégrés dans les deux tâches du test.

La tâche de décomposition comprend une liste de 20 mots que les participants ont été invités à décomposer en leurs constituants (le mot principal ou la racine, et les affixes). L'exemple suivant leur a été proposé : le mot *incertain* se décompose en deux morphèmes : la racine *certain* et le préfixe *in-*.

Chaque item de la tâche a été noté selon un barème qui attribue un point lorsque deux morphèmes sont identifiés (huit des vingt items contiennent seulement deux morphèmes), deux points dans le cas où trois morphèmes sont identifiés ( douze des vingt items contiennent trois morphèmes), pour un total de 32 points.

Dans la tâche de dérivation, les participants ont été invités à produire une forme dérivée à partir de sa base, dans le contexte d'une phrase. L'exemple suivant leur a été proposé : « Ce sport présente un danger, c'est un sport ..... ». La dérivation attendue est *dangereux*.

Les seize items de cette tâche ont été notés selon le barème suivant : 0 point si le participant n'utilise aucun suffixe ou emploie un suffixe non existant en français ; 1 point si le mot produit appartient à la bonne catégorie grammaticale, mais contient un suffixe incorrect (par exemple : \*réservement au lieu de réservation) ; 2 points pour la dérivation attendue. Les erreurs d'orthographe étaient tolérées, à condition qu'elles n'affectent ni la compréhension ni la prononciation (par exemple : \*dévelopement au lieu de développement). Le score maximal pour chaque item dans cette section est de 2, pour un total de 32 points possibles.

### 3.3.2 Test d'inférence lexicale

Pour le test d'inférence lexicale, vingt mots français contenant au moins deux morphèmes dérivationnels ont été sélectionnés selon un processus en plusieurs étapes. Premièrement, les mots devaient appartenir au niveau A2 ou à un niveau supérieur afin d'augmenter les chances qu'ils soient inconnus des participants. À cette fin, la base de données FLELex (Pintard & François, 2020) a été utilisée pour vérifier la fréquence et le niveau d'acquisition des mots. Deuxièmement, les mots devaient contenir une racine reconnaissable, soit par similarité orthographique avec un

équivalent en anglais, soit parce qu'elle figurait déjà au niveau A1. Par exemple, bien que le mot *accidentel* soit classé au niveau B1, sa base *accident* apparaît dès le niveau A1. Troisièmement, la sélection a favorisé les mots formés à partir d'affixes dérivationnels productifs fréquemment utilisés en français, tels que *pré-*, *in-*, ou *-ment*, tout en excluant les affixes rares ou spécialisés. Enfin, la liste finale a été établie de manière à refléter une diversité d'affixes, incluant à la fois des préfixes porteurs d'informations sémantiques et des suffixes véhiculant des informations grammaticales.

Les vingt mots sélectionnés ont été intégrés dans des phrases et mis en gras, comme dans l'exemple suivant : « Il parle très vite, c'est incompréhensible. » Les vingt mots sont présentés dans la section suivante.

Les participants ont été invités à lire les phrases, observer la structure des mots et si nécessaire, mobiliser leurs connaissances linguistiques préalables en français ou en anglais, et proposer une traduction en anglais ou en thaï pour chacun des vingt mots, ou bien une définition témoignant d'un accès au sens (certains items, comme *entraide*, n'ayant pas de traduction directe en anglais).

Pour analyser les résultats, le barème suivant a été utilisé :

- Absence de réponse = 0 point
- Réponse incorrecte sans lien morphologique = 0 point
- Réponse incorrecte mais liée morphologiquement (e.g., mauvaise catégorie grammaticale ou sens inexact) = 1 point
- Réponse correcte = 2 points

La note maximale pour ce test est de 40 points.

Les deux instruments de recherche ont été soumis à deux enseignants de français du département où l'étude a été conduite, afin de les améliorer et d'en éliminer d'éventuelles erreurs. Leurs remarques et suggestions ont été prises en compte.

### 3.4 Procédure de recueil des données

Quatre sessions ont été organisées afin de permettre à tous les participants de compléter le questionnaire sur leur profil linguistique, le test de conscience morphologique et le test d'inférence lexicale. Lors de chaque session, les participants

ont été invités à compléter successivement le questionnaire et les deux tests. Les instruments de recherche étaient accessibles en ligne via une tablette ou un ordinateur, mais le chercheur était présent pour apporter une assistance si nécessaire.

Un total de trente minutes a été donné aux participants pour compléter le questionnaire et les deux tests. Deux minutes ont été allouées pour le questionnaire, seize minutes pour les deux tâches du test de conscience morphologique (ce qui correspond à trente secondes par item), et douze minutes pour le test d'inférence lexicale (ce qui correspond à un peu plus de trente secondes par mot).

Pour assurer une meilleure fiabilité des résultats, le chercheur a demandé à deux autres enseignants de français d'évaluer dix tests de conscience morphologique et dix tests d'inférence lexicale. Les notes obtenues par les deux évaluateurs et le chercheur ont été comparées et se sont révélées identiques.

### **3.5 Procédures d'analyse des données**

#### **3.5.1 Objectifs de recherche 1 et 2**

Les résultats aux tests de conscience morphologique et d'inférence lexicale ont été analysés au moyen de statistiques descriptives.

Pour le test de conscience morphologique, les moyennes et les écarts-types ont été calculés à la fois pour les scores globaux et pour chacune des deux tâches proposées aux participants. Afin d'interpréter les résultats, les scores ont été classés en quatre niveaux de conscience : minimal (0-24%), faible (25-49%), modéré (50-74%) et élevé (75-100%). L'opérationnalisation de ces niveaux est présentée dans le Tableau 1.

**Tableau 1**

*Classification des niveaux de conscience morphologique dérivationnelle*

Niveau de conscience	Plage de scores	Description opérationnelle
Minimal	0-24%	Le participant manifeste une reconnaissance des structures morphologiques très faible, voire inexistante, et ne parvient généralement pas à identifier les morphèmes.

**Tableau 1**

*Classification des niveaux de conscience morphologique dérivationnelle (Ext.)*

Niveau de conscience	Plage de scores	Description opérationnelle
Faible	25-49%	Le participant reconnaît certains morphèmes ou formes dérivées simples, mais sa compréhension reste partielle et souvent inconstante.
Modéré	50-74%	Le participant est capable d'identifier un bon nombre de morphèmes et de comprendre leur fonction. Il applique des raisonnements morphologiques, bien que des erreurs persistent.
Élevé	75-100%	Le participant démontre une maîtrise solide de la morphologie dérivationnelle. Il identifie, décompose et manipule les morphèmes avec justesse et de manière constante.

Concernant le test d'inférence lexicale, les moyennes et les écarts-types ont été calculés. Afin d'interpréter les résultats, les scores ont également été classés en quatre niveaux de performance : minimal (0-24%), faible (25-49%), modéré (50-74%) et élevé (75-100%). L'opérationnalisation de ces niveaux est présentée dans le Tableau 2.

**Tableau 2**

*Classification des niveaux de performance au test d'inférence lexicale*

Niveau de performance	Plage de scores	Description opérationnelle
Minimal	0-24%	Le participant est généralement incapable d'inférer correctement le sens de mots inconnus, ce qui indique une absence de stratégie d'analyse morphologique, contextuelle ou interlinguistique.
Faible	25-49%	Le participant parvient parfois à formuler des hypothèses sur le sens de certains mots, mais ses inférences sont souvent inexactes, ce qui suggère un usage de stratégies encore sporadiques.

**Tableau 2***Classification des niveaux de performance au test d'inférence lexicale (Ext.)*

Niveau de performance	Plage de scores	Description opérationnelle
Modéré	50-74%	Le participant est capable d'inférer le sens de nombreux mots inconnus, ce qui suggère des stratégies relativement efficaces mais non systématiques.
Élevé	75-100%	Le participant infère systématiquement le sens de mots nouveaux, ce qui suggère une autonomie et des stratégies efficaces dans le traitement du lexique inconnu.

Les 540 réponses (20x27) fournies par les participants ont ensuite fait l'objet d'une analyse visant à déterminer la proportion de catégories de réponses suivantes :

- Absence de réponse
- Réponse incorrecte sans lien morphologique
- Réponse incorrecte mais liée morphologiquement (mauvaise catégorie grammaticale ou sens inexact)
- Réponse correcte

La fréquence des réponses correctes pour chaque item du test a également été calculée, afin d'identifier ceux ayant posé le plus de difficultés. Cette analyse visait à mieux comprendre les facteurs susceptibles d'influencer la capacité des participants à inférer le sens des mots, comme les caractéristiques morphologiques ou interlinguistiques (par exemple : transparence des affixes, fréquence des morphèmes, etc.), et à éclairer les obstacles rencontrés.

### 3.5.2 Objectif de recherche 3

Les dix participants ayant obtenu les résultats les plus élevés au test d'inférence lexicale ont participé à un entretien individuel post-test, au cours duquel il leur a été demandé de verbaliser le cheminement de pensée les ayant conduits à une réponse correcte, selon une méthode proche de celle du protocole de pensée à voix haute (Jonasson, 2022).

Les verbalisations ont été transcrrites puis codées dans le but de faire émerger les différents types de raisonnements et stratégies mis en œuvre, et mieux comprendre les difficultés rencontrées par les participants.

Les verbalisations recueillies ont été transcrrites, puis codées dans le but de faire émerger les différents types de raisonnements et stratégies mis en œuvre lors de la formulation d'inférences lexicales. Le codage a été réalisé de manière inductive, à partir des données, puis affiné à l'aide de catégories établies dans des recherches antérieures sur la conscience morphologique et les stratégies de lecture. Cette étape a également visé à mieux cerner les obstacles rencontrés par les apprenants dans l'interprétation des mots complexes.

Les données ainsi codées ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives (moyennes, écarts-types), afin de calculer la proportion de réponses relevant de chaque catégorie sur un total de 200 réponses (20 items pour 10 participants).

#### **4. Résultats**

##### **4.1 Objectif 1 : Portrait de la conscience morphologique dérivationnelle des étudiants**

Les participants ont obtenu un score moyen de 61,73% au test de conscience morphologique en français, ce qui correspond à un niveau modéré. Les résultats présentent une dispersion notable, avec des scores individuels allant de 24 points (soit un score de 37,5%) à 49 points (soit un score de 76,56%) sur un total de 64. Au sein de l'échantillon, six participants (22,22%) ont été classés dans la catégorie de conscience morphologique faible, tandis que 19 participants (70,37%) ont atteint le niveau modéré, et deux participants (7,41%) ont atteint le niveau élevé. Ces résultats suggèrent que dans leur majorité, les participants sont capables d'identifier certains affixes et de comprendre leur fonction, et appliquent donc des raisonnements morphologiques, bien que des erreurs et d'importantes lacunes persistent. Ces résultats sont présentés dans le Tableau 3.

**Tableau 3***Résultats au test de conscience morphologique (N=27)*

	Moyenne (%)	Écart-type	Étendue	Nombre maximal de points possible
Décomposition	20,44 (63,88%)	4,41	10-28	32
Dérivation	19,07 (59,59%)	4,71	8-28	32
<b>Total</b>	<b>39,52 (61,73%)</b>	<b>7,11</b>	<b>24-49</b>	<b>64</b>

Le score moyen des participants à la tâche de décomposition est le plus élevé (20,44). L'écart de performance global entre les deux tâches est faible à 1,37 point, ce qui suggère une homogénéité relative des compétences morphologiques mobilisées.

L'analyse des réponses indique également que les participants ont manifesté un meilleur niveau de conscience morphologique lorsqu'ils devaient décomposer ou dériver des mots comprenant uniquement des préfixes à valeur sémantique. Par exemple, les mots *impossible*, *préhistoire* ou *recommencer* ont été relativement bien analysés, les participants identifiant correctement les préfixes *im-*, *pré-* ou *re-*. Ils ont en revanche eu tendance à les surutiliser, notamment dans les cas où les affixes usuels sont plus rares (par exemple, dans la tâche de dérivation : \**c'est inormal* au lieu de *c'est anormal*). Ils ont de plus rencontré des difficultés avec les items contenant des suffixes véhiculant des informations grammaticales (par exemple, dans la tâche de dérivation : \**c'est intéresser* au lieu de *c'est intéressant*). Dans plusieurs cas, les étudiants ont soit omis le suffixe lors de la décomposition, soit produit une forme incorrecte lors de la tâche de dérivation. Ces erreurs suggèrent une conscience plus limitée des règles de formation nominale, adjectivale et adverbiale en français.

Les résultats indiquent que la conscience morphologique des participants, bien que présente à un niveau modéré, demeure limitée, et suggèrent que, s'ils commencent à percevoir certaines régularités morphologiques en L3 français, ils ne sont pas encore capables de manipuler les morphèmes avec justesse de manière constante et systématique.

## 4.2 Objectif 2 : Résultats au test d'inférence lexicale

### 4.2.1 Performances des participants

Les participants ont obtenu un score moyen de 21,26 sur 40 (soit un score de 53,15%), ce qui correspond à un niveau modéré de performance. Les scores individuels vont de 10 points (soit 25%) à 33 points (soit 82,5%). Au sein de l'échantillon, huit participants (29,63% de l'échantillon) ont fait preuve d'un niveau de performance faible, tandis que 18 participants (66,67% de l'échantillon) ont atteint un niveau modéré. Seul un participant a atteint le niveau élevé. Ces résultats suggèrent que les participants sont dans leur majorité capable d'inférer le sens de mots inconnus et font preuve de stratégies parfois efficaces mais encore non systématiques.

### 4.2.2 Répartition de types de réponses

L'analyse des 540 réponses fournies par les participants révèle que les réponses correctes représentent 35,19% du total. Une proportion très légèrement supérieure (35,93%) correspond à des réponses morphologiquement liées mais incorrectes (des exemples sont proposés et analysés dans la sous-section suivante). Près d'un quart des réponses (24,07%) sont incorrectes sans lien morphologique apparent, et 4,81% des items n'ont pas reçu de réponse. Ces données sont cohérentes avec le niveau de conscience morphologique et de performance au test d'inférence lexicale des participants. Elles suggèrent un usage existant mais encore limité de la conscience morphologique dans le travail d'inférence lexicale. Le Tableau 4 présente la proportion de chaque type de réponse.

**Tableau 4**

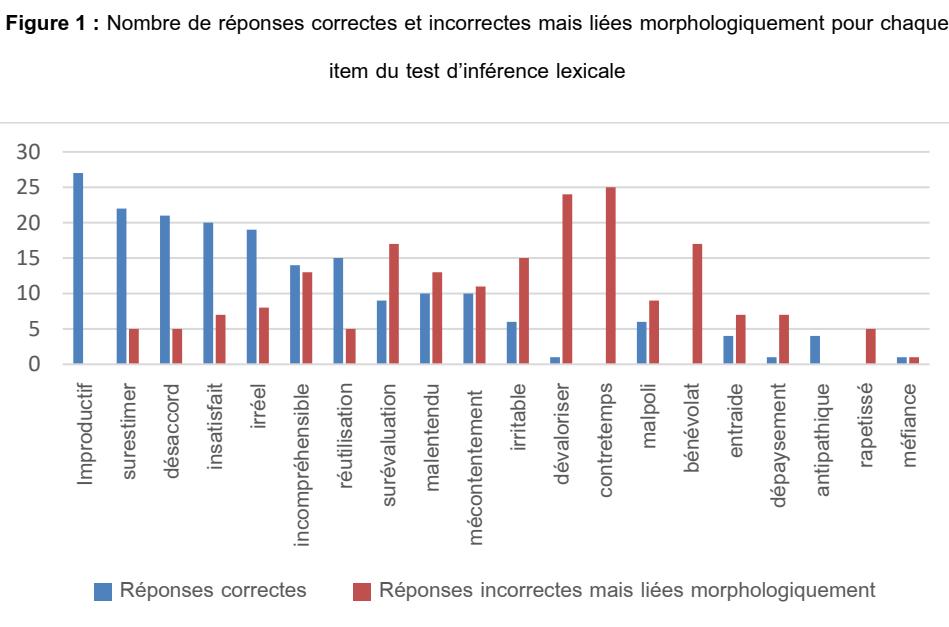
*Proportion des différents types de réponses au test d'inférence lexicale (N=540)*

	N	%
Absence de réponse	26	4,81
Traduction incorrecte	130	24,07
Traduction incorrecte mais liée morphologiquement	194	35,93
Traduction correcte	190	35,19
<b>Total</b>	<b>540</b>	<b>100</b>

#### 4.2.3 Fréquence de réponses correctes pour chaque mot

Les données révèlent une grande variabilité dans la performance selon les items, tant en termes de réponses correctes que de réponses incorrectes mais morphologiquement liées. Certains mots sont largement reconnus et inférés, tandis que d'autres posent de nettes difficultés, même lorsque leur structure morphologique pourrait aider à l'inférence.

La Figure 1 représente le nombre de réponses correctes et de réponses incorrectes mais liées morphologiquement pour chaque item du test d'inférence lexique



Les items *improductif* (27/0), *surestimer* (22/5), *désaccord* (21/5), et *insatisfait* (20/7) montrent que les apprenants ont bien su identifier et interpréter les affixes et les racines de ces mots, ce qui suggère une bonne reconnaissance des affixes fréquents tels que *im-*, *re-*, *in-*, et *dé-*, qui sont similaires ou ressemblent en anglais, ainsi que des mots transparents en anglais et en français. Ces résultats sont en accord avec ceux obtenus au test de conscience morphologique.

Certains mots comme *incompréhensible* (14/13), *surévaluation* (9/17), *malentendu* (10/13) ou *mécontentement* (10/11) affichent un nombre élevé de réponses morphologiquement liées mais incorrectes. Des erreurs de catégorisation grammaticales

sont notamment fréquentes. Par exemple, *incompréhensible* a plusieurs fois été traduit par le mot anglais *incomprehension*.

Les mots comme *dévaloriser* (1/24), *contretemps* (0/25), *bénévolat* (0/17), *rapetissé* (0/5) ou encore *méfiance* (1/1) présentent très peu ou aucune réponse correcte. Ces difficultés peuvent s'expliquer par la présence d'affixes inexistantes en anglais (e.g., *contre-*) ou rares (e.g., *-at*). Le mot *bénévolat* a été confondu avec le mot anglais *benevolent*.

Certains mots comme *dépaysement* (1/7) et *entraide* (4/7) ont également pu poser des difficultés car ils n'ont pas d'équivalent lexical simple en anglais, ce qui est susceptible de freiner l'inférence et nécessite un raisonnement à un niveau qui n'est pas uniquement morphologique.

#### **4.3 Objectif 3 : Stratégies et raisonnements mis en œuvre par les participants pour inférer le sens de mots inconnus**

L'analyse et le codage des transcriptions des interviews post-tests conduites avec les dix participants ayant obtenu le score le plus élevé au test d'inférence lexicale a permis l'identification des catégories suivantes pour classer les raisonnements et stratégies conduisant à des inférences correctes :

1. Raisonnement morphologique
2. Transfert morphologique ayant l'anglais comme langue-source
3. Utilisation d'aides contextuelles
4. Intuition

Les interviews ont également fait apparaître dans cinq cas qu'un mot était déjà connu et donc non inféré. Ces cas ont été exclus de l'analyse. Les catégories ont été opérationnalisées de la manière suivante :

1. Dans le cas d'un raisonnement morphologique, l'inférence ayant conduit à une réponse correcte repose explicitement sur l'identification et l'interprétation de morphèmes constitutifs (préfixes, racines, suffixes) du mot-cible. Le participant mentionne par exemple la reconnaissance d'un affixe connu et des informations sémantiques ou grammaticales que ce dernier véhicule (e.g., *in-* = négation, *-able* = possibilité) ou d'un radical connu, et établit une relation entre ces éléments et le sens

global du mot. Les indicateurs typiques pour ce type de raisonnement sont les suivants : le participant segmente le mot en morphèmes, il commente la signification d'un ou plusieurs morphèmes, il déduit le sens du mot à partir de la composition morphologique.

2. Dans le cas du transfert morphologique depuis l'anglais, l'inférence est facilitée par la reconnaissance d'une similarité morphologique avec un mot anglais connu impliquant une correspondance interlinguistique (cognat ou affixe partagé). Les indicateurs typiques pour ce type de raisonnement sont les suivants : le participant cite un mot anglais similaire pour justifier son interprétation ou compare directement les structures morphologiques entre les deux langues (e.g., correspondance dans l'usage du préfixe *in-*, ou entre le préfixe français *dés-* et le préfixe anglais *dis-*).

3. Dans le cas de l'utilisation d'aide contextuelle, le participant s'appuie sur le contexte immédiat (syntaxe de la phrase, champ lexical environnant, situation décrite) pour inférer le sens du mot inconnu. Les indicateurs typiques pour ce type de raisonnement sont les suivants : le participant évoque la phrase ou des mots proches pour justifier son choix (e.g. la présence d'un article avant un substantif), ou bien déduit la signification probable du mot en fonction du sens global de l'énoncé.

4. Dans le cas des intuitions enfin, le participant indique ne pas savoir précisément pourquoi il comprend le mot, ou mentionne une « supposition », sans appui morphologique ni contextuel identifiable.

Le Tableau 5 présente le nombre d'occurrences pour chaque type de raisonnement. Il faut noter que les participants ont pu avoir recours à plusieurs types de raisonnement par item lors du travail d'inférence.

**Tableau 5**

*Nombre d'occurrences de chaque type de raisonnement*

	N	%
Raisonnement morphologique	85	89,47
Transfert morphologique	65	68,42
Utilisation d'aides contextuelles	11	11,58
Intuition	6	6,31
Nombre total d'inférences correctes	95	100

Les données révèlent que les participants ont majoritairement eu recours à des stratégies morphologiques pour inférer le sens de mots inconnus. Le raisonnement morphologique a en effet été le plus fréquent, mobilisé dans 89,47% des cas. Ce taux élevé suggère une tendance marquée à analyser la structure interne des mots, ainsi qu'un certain niveau de conscience morphologique.

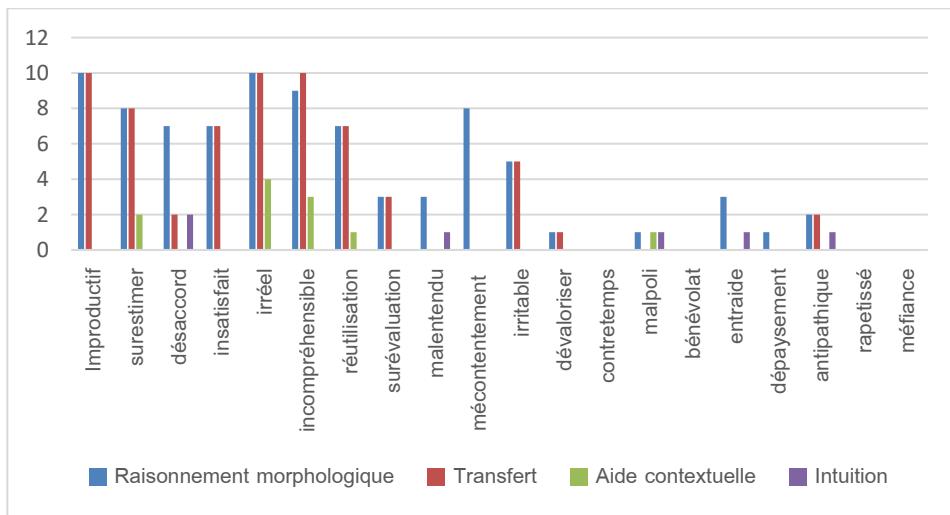
Le transfert morphologique à partir de l'anglais est également fréquent (68,42%), ce qui montre que les participants exploitent les similarités morphologiques entre l'anglais et le français pour comprendre des mots nouveaux et suggère un transfert de conscience morphologique.

En revanche, l'utilisation d'aides contextuelles (11,58%) et le recours à l'intuition (6,31%) sont relativement marginaux. Cela peut s'expliquer par le format du test (contexte limité à une phrase), ou par le fait que les participants, à ce niveau, s'appuient principalement sur des connaissances linguistiques explicites.

Ces résultats dans leur ensemble suggèrent que les apprenants les mieux capables d'inférer le sens des mots inconnus en français privilégient fortement les stratégies fondées sur l'analyse de la morphologie, en mobilisant à la fois leurs connaissances en L3 et en L2.

L'analyse du type de raisonnement utilisé pour chaque item confirme que les mots transparents ou ressemblant à leur équivalent en anglais (e.g., *improductifs*, *surestimer*), ou bien incluant des affixes fréquents (e.g., *insatisfait*), sont plus facilement traités, tandis que les mots plus idiosyncratiques et culturellement marqués (e.g., *contretemps*, *entraide*, *dépaysement*), ou bien incluant des affixes non partagés avec l'anglais (e.g., *malpoli*) posent davantage de difficultés.

La Figure 2 présente le type de raisonnements principalement utilisés pour chaque item.

**Figure 2 : Raisonnements utilisés pour inférer le sens de chaque item**

## 5. Discussion, limitations et recommandations

### 5.1 Discussion

La présente étude avait les objectifs suivants :

1. Établir un profil de la conscience morphologique dérivationnelle en français des participants à l'étude.
2. Examiner la capacité des participants à inférer le sens de mots inconnus en français.
3. Explorer les stratégies et raisonnements mis en œuvre par les participants pour inférer le sens de mots inconnus.

Les résultats ont indiqué que la conscience morphologique des participants, bien que présente à un niveau modéré, demeure limitée. Ils suggèrent que, si les apprenants commencent à percevoir certaines régularités morphologiques en français, leur capacité à mobiliser activement ces connaissances reste encore peu développée.

Ces résultats vont dans le sens de recherches antérieures indiquant que la conscience morphologique est un processus développemental influencé par le niveau de compétence linguistique général (Otwinowska, 2024). Les variations individuelles

observées dans les performances suggèrent cependant que le niveau en français et en anglais, relativement homogènes parmi les participants, n'est pas le seul facteur influençant la conscience morphologique. D'autres variables, non identifiées dans cette étude, semblent également intervenir.

Les résultats confirment l'hypothèse d'un lien entre les difficultés de compréhension écrite et une faible capacité d'analyse morphologique. Ce déficit limite l'usage de stratégies efficaces pour inférer le sens de mots inconnus. Les performances modérées au test d'inférence lexicale vont dans ce sens.

De plus, les données issues des entretiens post-test indiquent que les participants ayant obtenu les meilleurs scores au test d'inférence lexicale ont majoritairement mobilisé des raisonnements impliquant un usage de leurs connaissances morphologiques en français. Cette observation souligne la relation entre conscience morphologique et capacité à formuler des inférences lexicales. Elle est cohérente avec des travaux antérieurs ayant souligné ce lien, notamment ceux de Yang, Fan et Yin (2023) ainsi que de Ke, He et Zhao (2024).

Les résultats aux tests de conscience morphologique et d'inférence lexicale ont également mis en évidence une meilleure capacité des participants à traiter les mots comportant uniquement des affixes sémantiques fréquents, comparativement à ceux contenant des suffixes qui indiquent également la catégorie grammaticale du mot.

Ces résultats sont en accord avec le modèle développemental proposé par Tyler et Nagy (1989) selon lequel la conscience morphologique dérivationnelle se développe en plusieurs étapes, la première reposant sur une connaissance lexicale-sémantique et impliquant la capacité à reconnaître la structure morphologique des mots complexes. Dans ce modèle, la connaissance syntaxique, c'est-à-dire la capacité à identifier la catégorie grammaticale d'un mot complexe à partir de son suffixe dérivationnel, représente une étape plus avancée (voir aussi Menut, Brysbaert & Casalis, 2023).

Ces résultats viennent également appuyer les recherches antérieures (Lam & Chen, 2018 ; Wu & Juffs, 2022) qui montrent que, chez les apprenants débutants ou intermédiaires, la conscience morphologique se manifeste d'abord par la reconnaissance de morphèmes dont le sens est facilement identifiable, comme *ré-*, *in-* ou *dé-*. Cette

reconnaissance s'appuie souvent sur des connaissances issues de langues déjà maîtrisées. En revanche, les morphèmes liés à la catégorie grammaticale sont plus difficiles à traiter.

Une autre observation importante issue de cette étude concerne les transferts à partir de l'anglais dans le processus d'inférence lexicale. Les résultats révèlent d'abord que les mots comportant des affixes communs avec l'anglais sont ceux qui sont le plus souvent inférés correctement. Ces préfixes, transparents et souvent similaires à leurs équivalents en anglais, ont favorisé le recours à des stratégies de transfert linguistique et facilité l'inférence du sens global du mot. C'est notamment le cas pour les mots *improductif*, *désaccord*, *réutilisation*. Ce phénomène corrobore les travaux antérieurs (Wu & Juffs, 2022) qui ont mis en évidence l'établissement de transfert de conscience morphologique entre langues typologiquement proches.

Les données révèlent également que les participants ayant obtenu les meilleurs résultats au test d'inférence lexicale ont largement mobilisé des transferts interlinguistiques à partir de l'anglais. Ce constat renforce l'hypothèse selon laquelle la conscience morphologique peut être favorisée par des transferts positifs depuis une langue intermédiaire, notamment lorsque celle-ci est typologiquement plus proche de la L3 ou partage avec elle des similarités morphologiques.

## 5.2 Limitations

Certaines limites de cette étude doivent être prises en compte. Tout d'abord, le nombre restreint de participants constitue un facteur limitant en ce qui concerne la généralisation des résultats. Les conclusions présentées ici s'appliquent essentiellement au contexte spécifique dans lequel la recherche a été conduite. Des travaux futurs menés auprès d'échantillons plus larges pourraient permettre de consolider ces observations. Un échantillon plus nombreux et représentatif permettrait également de mieux évaluer la relation entre conscience morphologique et capacité à inférer le sens de mots inconnus au sein de la population ciblée.

L'analyse des performances au test d'inférence lexicale a mis en évidence certaines limites méthodologiques liées au choix des items. Certains mots soulèvent en effet non seulement des difficultés morphologiques, mais aussi des difficultés d'ordre

culturel ou conceptuel, ce qui peut biaiser l'interprétation des erreurs. Les mots *dépaysement* ou *entraide*, par exemple, n'ayant pas d'équivalent lexical simple en anglais, ont pu représenter un obstacle pour les participants, dans la mesure où leur compréhension requiert un raisonnement qui dépasse le seul niveau morphologique.

Ces différentes limites offrent de pistes d'amélioration pour les phases ultérieures de la recherche, notamment à travers la révision ou l'enrichissement des outils de mesure et l'élargissement de l'échantillon.

### 5.3 Recommandations pédagogiques

Les observations issues de cette étude, en dépit de leurs limitations, renforcent l'idée qu'un entraînement explicite à la reconnaissance et à l'analyse des structures morphologiques, en lien avec les compétences préexistantes dans d'autres langues, peut favoriser une compréhension plus autonome et efficace du lexique français. L'intégration d'activités ciblées sur la sensibilisation morphologique apparaît comme particulièrement pertinente dans les contextes multilingues, et comme un moyen de donner aux apprenants l'opportunité de mobiliser des compétences acquises dans d'autres langues (comme l'anglais dans le cas présent).

Des activités ciblées valorisant le répertoire linguistique des apprenants pourraient, par exemple, les encourager à établir des parallèles entre les affixes en anglais et en français. Une approche comparative explicite leur permettrait de renforcer leur conscience des régularités morphologiques interlinguistiques et de prendre conscience qu'ils possèdent déjà certaines connaissances sur lesquelles ils peuvent s'appuyer pour développer leur compétence en français.

## Références bibliographiques

- Benassaya, R. (2025). Leveraging L2 English Proficiency to Enhance Morphological Awareness and Reading Comprehension in L3 French: An Action Research Study with Thai Learners. *NIDA Journal of Language and Communication*, 30(47), 108-131.
- Berthelé, R., Lenz, P., & Peyer, E. (2022). Predicting foreign language skills based on first languages: The role of lexical distance and relative morphological complexity. *Poznan Studies in Contemporary Linguistics*, 58(3), 419-448.
- Carlisle, J. F. (1995). Morphological awareness and early reading achievement. In L. B. Feldman (Ed.), *Morphological aspects of language processing* (pp. 189–209). Lawrence Erlbaum Associates.
- Carlisle, J. F. (2000). Awareness of the structure and meaning of morphologically complex words: Impact on reading. *Reading and writing*, 12, 169-190.
- Chapleau, N., Beaupré-Boivin, K., Saidane, R., & Fejzo, A. (2016). Portrait des connaissances et des capacités de conscience morphologique d'élèves présentant des difficultés d'apprentissage en orthographe lexicale. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 76(4), 85-99.
- Haspelmath, M. (2024). Inflection and derivation as traditional comparative concepts. *Linguistics*, 62(1), 43-77. <https://doi.org/10.1515/ling-2022-0086>
- Hejná, M., & Walkden, G. (2022). *A history of English*. Language Science Press.
- Hippisley, A. & Stump, G. (2016). *The Cambridge handbook of morphology*. Cambridge University Press.
- Jonasson, K. (2022). Think-aloud protocols. In F. Alves (Ed.). *Handbook of Pragmatics* (pp. 1775-1786). John Benjamins.
- Ke, S., He, X., & Zhao, G. (2024). The Crosslinguistic Influence of L1 Morphological Awareness on L3 Lexical Inferencing: An Exploratory Study of L1 Japanese-L2 English-L3 Chinese Learners. *SAGE open*, 14(4). <https://doi.org/10.1177/21582440241308329>
- Kotzer, M., Kirby, J. R., & Heggie, L. (2021). Morphological Awareness Predicts Reading Comprehension in Adults. *Reading Psychology*, 42(3), 302–322. <https://doi.org/10.1080/02702711.2021.1888362>

- Kuo, L. J., & Anderson, R. C. (2006). Morphological awareness and learning to read: A cross-language perspective. *Educational Psychologist*, 41(3), 161-180.  
[https://doi.org/10.1207/s15326985ep4103\\_3](https://doi.org/10.1207/s15326985ep4103_3)
- Lam, K., & Chen, X. (2018). The crossover effects of morphological awareness on vocabulary development among children in French immersion. *Reading and Writing*, 31, 1893-1921.
- Lam, K., Chen, X., & Deacon, S.H. (2019). The Role of Awareness of Cross-Language Suffix Correspondences in Second-Language Reading Comprehension. *Reading Research Quarterly*, 55(1), 29-43.  
<https://doi.org/10.1002/rrq.257>
- Lee, J., W., Wolters, A., & Kim, Y.-S. (2023). The Relations of Morphological Awareness with Language and Literacy Skills Vary Depending on Orthographic Depth and Nature of Morphological Awareness. *Review of Educational Research*, 93(4), 528-558.  
<https://doi.org/10.3102/00346543221123816>
- Levesque, K. C., Kieffer, M. J., & Deacon, S. H. (2019). Inferring Meaning from Meaningful Parts: The Contributions of Morphological Skills to the Development of Children's Reading Comprehension. *Reading Research Quarterly*, 54(1), 63-80.  
<https://doi.org/10.1002/rrq.219>
- Liu, Y., Groen, M. A., & Cain, K. (2024). The association between morphological awareness and reading comprehension in children: A systematic review and meta-analysis, *Educational Research Review* 42(2024) 100571, 1-17.  
<https://doi.org/10.1016/j.edurev.2023.100571>
- Lyster, R., Quiroga, J., & Ballinger, S. (2013). The effects of biliteracy instruction on morphological awareness. *Journal of Immersion and Content-Based Language Education*, 1(2), 169-197.
- Menut, A., Brysbaert, M., & Casalis, S. (2023). Derivational awareness in late bilinguals increases along with proficiency without a clear influence of the suffixes shared with L1. *Bilingualism: Language and cognition*, 26(1), 138-151.  
<https://doi.org/10.1017/S1366728922000402>

- Marcos Miguel, N. (2020). Analyzing morphology-related strategies in Spanish L2 lexical inferencing: How do suffixes matter?. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, 58(3), 351-377.  
<https://doi.org/10.1515/iral-2016-0091>
- Moendee, R., Sukamolson, S., & Yordchim, S. (2024). Using of morphological theory to improve English reading comprehension ability of EFL students. *Journal of English Language and Linguistics*, 5(1), 17-32.
- Otwinowska, A. (2024). Cross-linguistic influence and language co-activation in acquiring L3 words: What empirical evidence do we have so far?. *Second Language Research*, 40(3), 765-783.
- Pintard, A. & François, T. (2020, May). Combining expert knowledge with frequency information to infer CEFR levels for words. In N. Gala, R. Wilkens (Eds). *Proceedings of the 1st Workshop on Tools and Resources to Empower People with READING Difficulties (READI)* (pp. 85-92). European Language Resources Association. <https://aclanthology.org/2020.readi-1.13>
- Sumalee, P., & Sukying, A. (2024). The Effects of Derivational Suffix Instruction on English Vocabulary Knowledge in Thai High School Learners. *REFlections*, 31(2), 335-352.
- Tyler, W., & Nagy, A. (1989). The acquisition of English derivational morphology. *Journal of Memory and Language*, 28(6), 649-667.  
[https://doi.org/10.1016/0749-596X\(89\)90002-8](https://doi.org/10.1016/0749-596X(89)90002-8)
- Wu, Z., & Juffs, A. (2022). Effects of L1 morphological type on L2 morphological awareness. *Second Language Research*, 38(4) 787-812.  
DOI:10.1177/0267658321996417
- Yang, H., Fan, L., & Yin, H. (2023). Knowledge mapping of the research on lexical inferencing: A bibliometric analysis. *Frontiers in Psychology*, 14, 1-13.  
DOI.ORG/10.3389/FPSYG.2023.1101241